

Femmes victimes de violences en confinement : La Fédération Nationale Solidarité Femmes et la Fondation des Femmes se mobilisent pour leur mise en sécurité #ToutesSolidaires

L'urgence est là. La crainte exprimée il y a quelques jours par les associations, est confirmée par les chiffres des autorités. **Cette semaine les forces de l'ordre ont enregistré une augmentation significative des signalements de violences dans le couple, de +36% à Paris et de +32% en zone gendarmerie.**

La **Fondation des Femmes**, fondation de référence en France sur les droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes, a lancé il y a quelques jours un appel à la mobilisation générale. De nombreux partenaires, donatrices et donateurs ont participé à cet élan de générosité, ce qui lui permet aujourd'hui de proposer à ses partenaires associatifs un soutien opérationnel global pour qu'aucune femme ne soit laissée sans solution.

La **Fédération Nationale Solidarité Femmes** (FNSF), réseau associatif de référence sur les violences faites aux femmes grâce à ses actions d'accompagnement en centres d'accueil et d'hébergement et de plaidoyer en faveur des femmes et enfants a créé en 1992 et gère la ligne d'écoute nationale 3919 - Violences Femmes Info. Elle fait face, en cette période de confinement, à des réalités de plus en plus préoccupantes pour les femmes victimes de violences. Pour répondre à la situation d'urgence, elle lance avec l'Union Régionale Solidarité Femmes – Île-de-France (URSF IDF), son antenne francilienne, le **dispositif “#ToutesSolidaires”**, qui pourra être ensuite déployé dans plusieurs villes de France.

- La FNSF et son réseau, en lien avec le 3919, orienteront les femmes et leurs enfants victimes vers les structures locales dont celles de l'URSF-IDF. Elle coordonnera le dispositif et accompagnera son extension nationale, puis les sorties, en lien avec sa plateforme nationale logement et les partenariats avec les bailleurs sociaux engagés à ses côtés.
- L'URSF-IDF, grâce à la mobilisation de ses 13 associations membres de son réseau et expertes sur la question de l'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences, se chargera de l'évaluation de la situation, de la prise en charge sociale, psychologique et des premières démarches juridiques. Elle s'engage à les soutenir au-delà de la durée du dispositif pour une sortie durable des violences.
- La Fondation des Femmes se chargera quant à elle d'apporter les moyens pour l'ouverture de places pouvant aller jusqu'à 320 hébergements en résidences universitaires sur tout le territoire jusqu'au 31 juillet 2020. D'autres places en urgence pourront être débloquées en hôtellerie classique et financées par la Fondation des Femmes en fonction des besoins ; le financement des produits de première nécessité dont les lits bébé, et le soutien pour acquérir du matériel informatique et toute autre dépense liée à l'afflux de charge de de travail que cette situation inédite provoque, grâce aux financements apportés par ses donateurs.trices et mécènes.

“Nous sommes fières de la mobilisation sans précédent de nos équipes, des équipes de la FNSF et de nos partenaires et mécènes. Grâce à leur efficacité, dès aujourd'hui, aucune femme ne sera laissée sans solution pendant toute la durée du confinement”. Anne-Cécile MAILFERT, présidente de la Fondation des Femmes.

“L'ensemble de la FNSF, du 3919 aux 67 associations Solidarité Femmes, est totalement et résolument mobilisé pour relever le défi de la crise actuelle avec engagement et professionnalisme pour être plus que jamais présent aux côtés des femmes victimes de violences et de leurs enfants”. Françoise BRIE, Directrice Générale de la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

“L'Union Régionale Solidarité Femmes avec ses 13 associations va coordonner le dispositif « #ToutesSolidaires » pour permettre aux femmes et leurs enfants victimes dans l'urgence du confinement, d'être soutenu.e.s dans des lieux sécurisés”. Brigitte CHABERT, Présidente de l'Union Régionale Solidarité Femmes Île-de-France.

Dans les jours qui viennent, **la collecte se poursuit**. Nous appelons citoyen.n.es et entreprises qui peuvent nous aider pour répondre à cette urgence à se mobiliser, à faire un don ou à nous contacter sur fondationdesfemmes.org et sur solidaritefemmes.org. Chaque euro supplémentaire permettra de nouveaux moyens. Ne laissons aucune femme sans réponse face au danger !

A propos de la Fondation des Femmes

La Fondation des Femmes est la fondation de référence en France sur les droits des femmes et la lutte contre les violences dont elles sont victimes. Grâce aux dons qu'elle reçoit, elle apporte un soutien financier, juridique et matériel aux initiatives associatives à fort impact, sur tout le territoire.

Pour en savoir plus : www.fondationdesfemmes.org

A propos de la FNSF

La Fédération Nationale Solidarité Femmes est le réseau associatif de référence sur les violences à l'encontre des femmes. En 2018, son réseau a assuré le suivi de 30 000 femmes et procédé à l'hébergement de 5000 femmes et enfants. Elle est constituée de 67 associations expertes et spécialisées sur l'ensemble du territoire français. Le 3919, a recueilli plus de 80 000 appels en 2019.

Pour en savoir plus : www.solidaritefemmes.org